

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

19 AU 25 MARS 1992

N° 863

10,00 F



PING-PONG GAUCHE-DROITE

La haine à son zénith

Le 18 mars, Jean-Marie Le Pen clôt au Zénith à Paris sa campagne électorale mouvementée. D'une manipulation politique à une mobilisation sincère, nombreux auront été celles et ceux qui seront descendus pour dire « non » à Le Pen et au racisme au cours de ces deux derniers mois.

VILLE après ville, région après région, il n'est pas une étape de la tournée électorale du Front national qui ne soit passée inaperçue. Les nombreuses manifs de protestation, quelle qu'ait été leur importance se sont toutes vues donner un maximum de publicité par les médias, y compris étrangers. Certains maires (Strasbourg, Lyon, Palavas) ont même été jusqu'à refuser l'utilisation de salles municipales, ou même interdire la tenue de toute réunion d'extrême droite dans l'enceinte de leur juridiction. L'absence de meetings contre lesquels protester n'a d'ailleurs pas empêché la tenue de manifestations antifascistes. Qu'un machiavélisme mitterrandien ait pu se trouver fait de propagande visant à montrer le FN et son Présidentissime en épouvantail contre l'abstentionnisme ne fait guère de doute. Que le pouvoir en place ait pu en être le grand organisateur en coulisses, manipulant ainsi à son profit les réactions de la rue, n'est pas impossible.

Faut-il s'abstenir de manifester contre Le Pen et ses disciples sous prétexte que ces manifestations servent potentiellement le PS ?

Non, car il est vraiment intéressant de noter, partout en France, que si au début de la campagne électorale, la gauche parlementaire se trouvait toute guillerette dans l'organisation de ces manifs, très vite, elle s'est aperçue qu'ils ne pouvaient pas manifester avec les antifascistes sincères. Insultes, quolibets, tomates, harcèlement verbal et physique les poussaient chaque fois à renoncer à défilier, ou à se retrancher prudemment en

queue de cortège derrière un service d'ordre nerveux.

A Lyon, par exemple, les socialistes ont demandé à ce que la banderole commune en tête de manif ne soit pas « contre le racisme et le fascisme », mais « contre l'extrême droite ». Doit-on en conclure que le PS n'a rien contre le racisme de gauche ? C'est apparemment ce qu'en ont conclu, depuis longtemps, ceux et celles qui depuis le 25 janvier se démarquent de ce parti dont le bilan de 10 années de pouvoir auront contribué à faire de la France un pays d'exclusion.

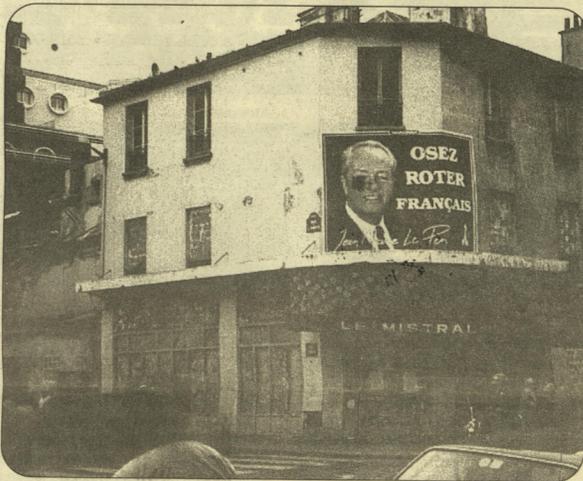
Des manifestations de plus en plus violentes

Nous n'avons pas de leçons à recevoir de la part d'un Fabius, inventeur des centres de rétention pour étrangers. Le système de la double peine que les socialistes ont à leur crédit n'est vraiment pas une démonstration d'antiracisme. Il n'est donc pas étonnant que certaines organisations, proches du pouvoir, aient renoncé à appeler à manifester contre Le Pen ces derniers temps, désenchantées par l'accueil qui leur a été fait lors des premières manifs.

Mais ces crevures au pouvoir ne se contentent pas de faire profil bas et de rester chez eux. Loin de là ! C'est depuis qu'ils sont absents des vraies manifs antifascistes que ces manifs ont eu à subir la répression policière, les militants nationalistes ont aussi beaucoup moins de difficultés à venir s'affronter aux manifestants... Étonnant non ? Ainsi, en début de campagne, on crie au loup contre Le Pen, et en fin de campagne, on dénonce le radicalisme antifasciste. La seule réponse face au Front national serait donc de voter au centre.

Et bien non. Nous manifesterons contre Le Pen et sa propagande haineuse, et contre le PS et sa politique d'exclusion. C'est en reconstruisant une solidarité dans les quartiers et les communes, correspondant à des intérêts de classe et non de race que nous ferons reculer à la fois les réactionnaires et les conservateurs qui, eux, glanent dans l'ombre le fruit du ping-pong PS-FN et s'appêtent à revenir au galop. Ne respectons pas ces gens-là. Tirons la chasse, vite !

Vincent



EDITORIAL

Bonne pêche

Cette année sera décidément électorale. En France, aux Etats-Unis, en Italie, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne qui n'a plus rien ni de grand ni d'uni, et dont on se demande s'il finira dans un futur proche à rétablir l'ordre dans la partie nord de l'Irlande... en s'en allant.

Les élections ne résolvent pourtant rien, les pouvoirs élus étant bien incapables de prendre les décisions vraiment importantes. La crise constitutionnelle en Irlande sur l'avortement d'une mineure le démontre, comment affirmer son pouvoir tout en ne déplaçant pas ? C'est bel et bien par la mobilisation populaire que les choses bougent. Chute du mur de Berlin, lutte anti-Poll Tax ne sont pas des victoires électorales.

De toute façon, si vous allez voter dimanche au lieu d'aller guincher, rappelez-vous que l'armée, l'ONU et l'Otan se réservent le droit de vous faire comprendre où sont vos intérêts... Non mais.

PORTS

Saint-Nazaire : des dockers témoignent

La parole est aux dockers, dont on connaît les luttes actuelles en raison de certaines remises en cause de leur statut.

En conséquence, nous reproduisons intégralement les propos tenus, lors d'une conférence de presse datée du samedi 7 mars, par Gilles Denigot et Michel Hémy, secrétaires du syndi-

cat des dockers de Saint-Nazaire, ainsi que ceux de M. Brama, juriste.

Si Saint-Nazaire est évoqué, Brest et Dunkerque le sont aussi, et il ressort que la situation n'est pas, point pour point, identique selon les ports. Regard, donc, sur la situation à partir de Saint-Nazaire.

Gilles - Il y a une grande phase de réformes de la filière portuaire en France, et il y a un conflit social qui a démarré depuis quatre mois, avec un seuil de 36 jours de grève dans le pays. Et, si nous ne nous sommes pas associés à ce conflit, c'est parce que nous avons considéré, depuis le début, qu'il y avait d'autres voies et que l'on devait nous-mêmes apporter des propositions. A défaut d'être entendus et suivis au niveau national, sur un autre schéma que celui que nous fait à Saint-Nazaire, bien entendu, nous avons considéré que nous ne pouvions pas ici faire du surplace car ce que voulaient beaucoup de gens et notamment les sociétés de manutention, c'est tout simplement, à très court terme, la disparition des ouvriers dockers, leur élimination. Nous avons, nous, voulu montrer ici, en proposant un projet, un premier projet, projet de réorganisation du travail allant dans le sens de l'esprit du plan ministériel de Jean Yves Le Drian, à savoir compétitivité des ports, responsabilité des places portuaires. Nous nous sommes rapidement rendus compte que les entreprises de manutention au niveau local

n'avaient pas, en toute évidence, les mains libres pour négocier avec nous et nous avons donc, vu leur attitude, décidé de créer nous-même une société de manutention supplémentaire : Atlantique Estuaire Manutention, dont tous les dockers, notamment ceux qui le désirent, (là, nous sommes à la signature des souscriptions) deviennent actionnaires. Cette société de manutention, entendons-nous bien,

« ...à court terme la disparition des ouvriers dockers... »

ne va pas embaucher les dockers en permanence, elle les embauchera quand elle aura du travail, quand elle aura traité des marchés à leur donner. C'est-à-dire que, demain, les dockers de Saint-Nazaire continueront à venir au bureau central de main d'œuvre. Ils travailleront pour toutes les sociétés de manutention qui feront appel à eux, les huit sociétés de manutention existantes et, y compris, la neuvième que nous venons de créer.

Alors, nous sommes une société concurrente et nous avons fait des propositions aux entreprises de manutention pour bien montrer que la pérennité du développement portuaire, ici, qui est bien engagé, car nous sommes dans un climat social qui est bon et dans une fiabilité qui est bonne depuis des années, ça passe non pas par l'exclusion d'une partie des personnels, à savoir les dockers comme beaucoup l'avaient souhaité, mais ça passe au contraire par l'association de tous les acteurs et surtout des salariés. Voilà pourquoi notre objectif est de continuer la négociation avec les sociétés de manutention et avec l'autorité publique, c'est à dire le port autonome pour qu'il y ait un système, dans le port, original, associant l'ensemble des acteurs. Il y a, là dessous, beaucoup, beaucoup de réunions techniques, beaucoup de réunions de travail pour que de la société AEM, nous puissions passer à un système global qui soit un système donnant plus de forces aux entreprises en place et permettant vraiment quelque chose d'exceptionnel dans le pays.

(suite p. 3)

DROIT D'ASILE

P. 4

T2137 - 863 - 10.00 F



F°P. 2520

De la subjectivité du racisme ou l'inexistence des races humaines



A Chinatown (Paris). © Philippe Thuau/Sipa press.

A l'heure où les racistes sont sur l'avant-scène, il est bon de se pencher sur la réalité du terme « race ». L'étude réserve bien des surprises à ceux se limitant à un quelconque aspect physique pour vitupérer contre l'« autre » et, ainsi, semer la zizanie.

CONTRAIREMENT à ce qui est dit, le racisme est une idée comme les autres. Entendons, une idée sortie en droite ligne de la conception de suprématie, domination exploitation... La liste est, hélas, très longue.

Une idée, donc, de celles qui ne possèdent aucun fondement, aucun support matériel, aucune logique, aucune objectivité. Je ne tiens pas à discuter sur la notion d'objectivité en général, et m'en tiendrai à ce qui se nomme objectivité scientifique, c'est à dire, basée sur des faits.

Qu'est le racisme ? La définition du *Petit Robert* le résume ainsi : « Théorie de la hiérarchisation des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres. »

Dans cette définition, et à l'origine du mot même de racisme, un terme se répète, celui de race.

Quelle est sa signification ? Une race (ou une sous-espèce) est un groupe d'individus possédant une somme de caractères physiques communs héréditaires ; groupe forcément homogène d'une génération à l'autre, et distinct d'un autre groupe.

Pour différencier ces groupes, ces races, il s'agit de procéder à une classification et donc, d'en découvrir, d'en définir les limites, c'est à dire, de tracer certaines frontières.

Quels critères retenir ? Les traits apparents (couleur de peau, taille...) sont devenus des classiques d'interprétation, erronée, comme nous le verrons plus loin avec quelques exemples. Aussi, pour caractériser

une population, il convient non plus de décrire des traits apparents, mais de préciser la nature des gènes qui interviennent sous couvert de ces traits. En effet, le patrimoine génétique, transmis de génération en génération, représente la véritable constante biologique d'une population, en bref, les seules données effectives pour définir une race sont les caractères transmissibles.

De part les critères premiers, les traits apparents, quatre races humaines ont pu être définies : négroïde, euroïde, mongoloïde et australoïde (noire, blanche, jaune), classées d'après des caractéristiques morphologiques : couleur de peau, de cheveux, forme des cheveux, du nez...

Quelques exemples, au demeurant fort nombreux, suffiront à démontrer l'inanité de cette classification.

La « race » noire est, d'après certaines croyances, « caractérisée » par une peau noire, des cheveux noirs crépus, un nez large. Or, il existe en Inde des populations de peau noire, certes, mais de cheveux ondulés (non crépus) et de nez étroit. Ou bien en Australie, des populations de peau noire et de cheveux blonds ondulés. (Ces dernières étant apparentées par leurs caractères sanguins aux populations mélanésiennes).

Les populations hors catégorie

De plus, si l'on se base sur les groupes sanguins Rhésus, caractéristiques génétiques, l'on s'aperçoit que les populations noires des Indes appartiennent au groupe dit blanc, et que les populations mélanésiennes, noires, appartiennent au groupe dit jaune. Autre exemple : les Aïnou (nord du Japon) ont la peau blanche, donc groupe dit blanc, mais d'après leurs caractères sanguins, ils se rattachent au groupe dit jaune.

Que penser ? Toutes ces études, aussi poussées soient-elles, montrent qu'il existe toujours une population qui n'entre pas dans ce genre de classification, ce qui obligeait à multiplier les catégories raciales,

catégories pouvant aboutir au chiffre de 30, voire 200, et même 1 million de races humaines !

Comme on peut déjà le constater, la notion de race, est ou ne peut être évidente.

Alors, plutôt que de caractériser les populations par leurs traits apparents, il devient envisageable de baser cette classification sur les gènes, et notamment sur la fréquence de ces gènes au sein d'une population. La notion de race se définissant ainsi : qu'une population est une race si elle diffère des autres populations par ses fréquences de gènes, ou : « une race est un ensemble d'individus ayant une part importante de leurs gènes en commun et qui peut être distinguée des autres races par ces gènes » (Moutslsky et Vogel).

Prenez l'exemple des groupes sanguins. Il est possible, au sein d'une population donnée, de connaître le pourcentage d'individus de groupe A, B, AB ou O, et de comparer ces pourcentages à ceux d'une autre population. Ces groupes sanguins, A, B, O sont déterminés par les gènes a, b, o. Les fréquences des gènes a et b, étudiées au sein de diverses populations, montrent que les populations africaines-noires « ressemblent » aux populations orientales, tandis que les populations européennes « ressemblent » aux populations nord-américaines et australiennes.

L'étude des fréquences des gènes o, par contre, montre des regroupements différents : l'ouest de l'Europe occidentale ressemble à l'Afrique noire, tandis que l'est de l'Europe occidentale ressemble à l'Orient.

Quant à l'étude du groupe sanguin Rhésus, elle montre le regroupement suivant : d'un

côté l'Afrique, l'Inde, l'Europe, et de l'autre, l'Océanie et l'Extrême-Orient. Avec d'autres gènes (par exemple les immunoglobulines, les anticorps), on isole l'Afrique du reste du monde...

Les exemples sont multipliables à l'infini, ou presque, et apportent tous des résultats aussi contradictoires, à savoir, l'extraordinaire difficulté de classer les différentes populations de l'espèce humaine en races.

Mais ces études ont aussi montré que « les différences génétiques entre les races classiquement décrites (noire, blanche, jaune) sont en moyenne à peine plus grandes que celles qui existent entre populations au sein d'une même "race" (Français et Espagnols, par exemple)...(et) que les différences génétiques entre individus au sein de n'importe quelle population sont de loin plus grandes... » (J. J. Jones, généticien). Ce qui signifie que mon voisin marocain, sénégalais ou vietnamien est peut-être plus proche de moi que ne l'est mon voisin européen (je suis une « bonne » Française, selon les normes lepénistes...).

hiérarchiser ce qui ne peut l'être. Pensons à la bêtise de ceux qui appellent à la « préservation de la race française »...

Nous sommes tous différents est la caractéristique des individus, mais ce qui est trop souvent oublié est le fait que nous sommes tous *autant* différents. Et la différence n'a jamais été synonyme de supériorité ou d'infériorité, mais bien au contraire de diversité, et en génétique, comme dans beaucoup d'autres domaines, la diversité, c'est la vie. Seuls les barbares se veulent supérieurs...

« Les tragédies provoquées par le racisme ne reposent finalement que sur quelques points de différence génétique », comme le dit si terriblement Peter Farb, anthropologue. Est-ce une consolation suffisante à ces massacres perpétrés au nom de « races » humaines inexistantes ?

Sylvie Dupin

Références :

- Albert Jacquard, *Au péril de la Science*, éd. Points Sciences ;
- Albert Jacquard, *Eloge de la différence*, éd. Points Sciences ;
- *la Recherche*, n°135, juillet-août 1982 ; Marcel Blanc, « Les races humaines existent-elles ? ».

Le racisme est une absurdité

La conclusion s'impose d'elle-même : le strict arbitraire de la notion de race, qui ne « correspond dans l'espèce humaine à aucune réalité définissable de façon objective » (A. Jacquard, généticien).

Le terme principal, « race », de la définition de racisme n'ayant pas raison d'être, l'idée, le concept même, de racisme devient une absurdité, qui n'a d'autre ambition que de

Tous les mois, le mensuel belge « Alternative Libertaire » est à la librairie du Monde Libertaire. Découvrez-le. Prix : 20 F

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : 49.29.98.59.

le monde libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n° 35 F	70 F	60 F
3 mois	13 n° 95 F	170 F	140 F
6 mois	25 n° 170 F	310 F	250 F
1 an	45 n° 290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Gaspard-Monge,
55, rue du Fossé-Blanc, 92230 Gennevilliers
Dépôt légal 44 145 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

des

(suite de la « une »)

Un journaliste - C'est une étape importante parce que c'est d'Atlantique Estuaire Manu met la discussion sur la ph...

Un journaliste - Combien kers sur Saint-Nazaire ?

Gilles - Alors, ici, nous l'actionnariat seulement les sionnels, c'est à dire 130 dou tournons ici à plus de 200 main d'œuvre occasionnel quasi totalité à quelques hé mettent 2 500F au pot. 6 me de surveillance viennent l'assemblée des actionnaires sident de rien, je suis au veillance, c'est le conseil qui directoire.

Un journaliste - Vous a extérieur ?

Gilles - Non, capital exc kers, pour cette société, pou

Un journaliste - Concrète il se passer lundi-matin ? Le l'embauche, qu'est ce que v

Gilles - Il n'y a rien qui nous. Si nous, on a un bate lundi, parce qu'un chargeu trouver, il trouve que c'est n'avait pas réussi à s'entenc autres. Nous avons passé lui, un contrat de manutenti vont continuer à venir au hal nous allons embaucher le notre propre société comme pour les autres sociétés qu demandent d'aller travailler

Un journaliste - Comment vailler avec les autres société le passé ?

Gilles - Comme par le pa attention, nous ne som employeurs, nous restons C'est pas des dockers-pat tons des salariés, nous resto listes - tout à moins, en ce q je suis élu pour l'année -, ma té devant ce climat à vouloir raître, c'est que nous av prendre nos affaires en ma

Le

Le 6 mars, Le Pen éta tenir un meeting

Dominique Chaboch du Front national en Se vice-président du Conse Haute-Normandie et allié

Contre la venue de ce (pour reprendre le titre du de Rouen de la FA), plus de tants se rassemblaient à organisations politiques, antiracistes, dont 300 der roles de la Fédération an SCALP.

Le Parti socialiste, qui n'taire du texte d'appel, se jo

mais seulement durant les mètres.
Quant à la CFDT, si l'Un signataire, elle était de l'Union régionale qui, aux c appellait à contrer Le Pen « rue mais dans les urnes » par Kaspar, ce même 6 mar

Saint-Nazaire : des dockers témoignent

(suite de la « une »)

Un journaliste - C'est une étape, donc ?

Gilles - C'est une étape, une étape très importante parce que c'est l'existence d'Atlantique Estuaire, Manutention qui permet la discussion sur la phase finale.

Un journaliste - Combien y a-t-il de dockers sur Saint-Nazaire ?

Gilles - Alors, ici, nous avons appelé à l'actionnariat seulement les dockers professionnels, c'est à dire 130 dockers, mais nous tournons ici à plus de 200 dockers avec la main d'œuvre occasionnelle. On aura la quasi totalité à quelques hésitants près, qui mettent 2 500F au pot. 6 membres du conseil de surveillance viennent d'être élus par l'assemblée des actionnaires. Je ne suis président de rien, je suis au conseil de surveillance, c'est le conseil qui va désigner son directeur.

Un journaliste - Vous avez du capital extérieur ?

Gilles - Non, capital exclusivement dockers, pour cette société, pour l'instant.

Un journaliste - Concrètement, que va-t-il se passer lundi-matin ? Les gars arrivent à l'embauche, qu'est-ce qui va changer ?

Gilles - Il n'y a rien qui va changer pour nous. Si nous, on a un bateau à traiter pour lundi, parce qu'un chargeur est venu nous trouver, il trouve que c'est intéressant, il n'avait pas réussi à s'entendre avec les huit autres. Nous avons passé un contrat avec lui, un contrat de manutention. Les dockers vont continuer à venir au hall d'embauche et nous allons embaucher les dockers pour notre propre société comme nous le faisons pour les autres sociétés quand elles nous demandent d'aller travailler sur leurs navires.

Un journaliste - Comment allez-vous travailler avec les autres sociétés ? Comme par le passé ?

Gilles - Comme par le passé, parce que, attention, nous ne sommes pas des employeurs, nous restons des salariés. C'est pas des dockers-patrons, nous restons des salariés, nous restons des syndicalistes - tout à moins, en ce qui me concerne, je suis élu pour l'année -, mais la particularité devant ce climat à vouloir nous faire disparaître, c'est que nous avons décidé de prendre nos affaires en mains et donc de

créer cette nouvelle société de manutention. Nous allons travailler en tant que salariés pour notre propre société quand elle aura besoin de nous pour une journée ou deux selon la longueur des opérations à effectuer.

Michel - C'est le début d'un processus qui, à mon avis, étonnera.

Un journaliste - C'est une force pour la négociation ?

Michel - C'est cela mais ce n'est pas seulement cela.

Un journaliste - C'est le point de départ, donc le système global. Vous parlez d'une autre société à venir, avec d'autres capitaux de chargeurs ?

« ... nous avons appelé à l'actionnariat... »

Gilles - Avec d'autres manutentionnaires, un système d'association de manutentionnaires : les huit qui sont là actuellement, d'autres privés s'ils veulent venir et Atlantique Estuaire Manutention et le port autonome.

Et là, on est là, dans la logique de ce que j'ai expliqué et même beaucoup plus loin que ce que j'avais expliqué au début : réforme de la filière portuaire pour amener de la compétitivité, oui, à condition que l'on mette en place une structure qui permette de vérifier, de voir si on gagne des parts de marché, c'est-à-dire ce qu'on appelait, nous, l'observatoire économique et social de la transparence. Ce n'est pas tout à fait cela, mais on est dans cet esprit là parce qu'une réforme qui se serait faite sur le dos des dockers n'est pas une garantie, pour autant que les ports français vont regagner des parts de marché et que, tout simplement, les sociétés de manutention vont accroître leurs marges. Là, nous nous avons résolu le problème autrement. Nous sommes en marche pour le régler autrement. Mais nous négocions avec les entreprises déjà sur la deuxième phase, enfin nous discutons. Je ne vous donne pas ici une information qu'elles ignorent.

Un journaliste - Et quelle est leur attitude ?

Gilles - Difficile, vous vous rendez compte :

ils ont une assiette, on veut regarder ce qu'ils ont dedans, et peut-être prendre un peu de ce qu'il y a dedans, ce n'est pas rien. Et le système qu'on veut mettre en place à terme, à travers AEM et tout ce qui va peut-être arriver dans peu de temps, est un système absolument fantastique pour développer le port de Saint-Nazaire-Montoir et pour développer l'économie au niveau régional, parce que, là, les dockers vont être complètement intégrés, et parce que nous avons aussi créé aussi, quand même, une école de formation des ouvriers dockers. La première école de formation professionnelle permanente des ouvriers dockers en France, nous l'avons créée parce que les entreprises ne cessaient de dire « oui, c'est une bonne idée » sans s'investir ni financièrement ni physiquement, pourquoi ? parce qu'ils étaient dans l'esprit de vouloir nous liquider, nous mensualiser dans les entreprises, ce que nous n'avons pas accepté pour ne pas faire éclater une communauté de travail qui, aujourd'hui, a prouvé qu'elle était capable d'être responsable et d'amener de la fiabilité au port. Donc, si vous voulez, toute cette démarche que nous faisons là, à travers tout le système de partenariat, c'est un atout absolument considérable pour le développement économique du port de Saint-Nazaire-Montoir.

Nous avons ici notre juriste.

Le juriste - Je suis chargé, au sein de l'union locale, d'examiner tous les projets importants et tous les projets qui touchent à l'économie de certaines régions, donc je suis intervenu, il y a deux ans à peu près, avec M. Denigot pour faire le point sur la profession des dockers et pour voir qu'elles étaient les évolutions possibles. Nous avons déjà évoqué le problème d'une société des dockers, il se trouve qu'avec le plan Le Drian, l'option qui a été choisie par le port de Saint-Nazaire, c'est une société anonyme de dockers. Je suivrais avec M. Denigot et M. Hémyer l'ensemble de l'évolution à la fois de la société et à la fois des discussions en cours avec les sociétés de manutention et avec les plus hautes instances au niveau ministériel.

Un journaliste - Quelle est la position du ministère ?

Gilles - Une délégation de dockers a été reçue mardi à Nantes, conduite par Michel



Contrairement à Saint-Nazaire, des grévistes bloquent l'entrée du port de Marseille. © G. Fouet/AFP.

Hémyer. Comme cela, je dirais, à vol d'oiseau, le ministre considère que c'est un projet intéressant, il a même parlé d'esprit de responsabilité préfigurant un peu la conception du dockeur de l'an 2000, ce que l'on avait dit déjà depuis longtemps. Nous voulons faire un système qui ne soit pas un système reculant les échéances mais amenant une pérennité à la corporation au port et à toutes les composantes, nous ne faisons pas quelque chose, en faisant cela, contre les sociétés de manutention. Nous voulons qu'il y ait des sociétés de manutention qui fonctionnent, qui travaillent et qui gagnent de l'argent sur le port, y compris la nôtre, bien sûr, si on peut.

Un journaliste - Et Brest ?

Gilles - Il n'y a pas de grosses différences. L'esprit est le même. A Brest, la structure juridique d'accueil est un peu différente puisque nous avons une SCOOP d'un côté,

« ... Le Drian a accordé [...] le bénéfice du plan social... »

et une société anonyme de l'autre, mais le souci de préserver le métier de dockeur est le même dans les deux cas. Nous espérons aboutir à un accord cadre, on n'aura pas réglé tous les détails techniques, cela va être quelque chose de très long, mais un accord cadre de principe et d'intentions, un plan d'objectifs.

Il faut quand même savoir que dans le pays, il y avait une date butoir, au 15 février, pour accorder aux dockers les bénéfices de ce que le ministre appelle un plan social où il avait perdu une carotte quelque part en disant :

nous aurons un plan social quand vous ferez de la mensualisation dans les entreprises et quand vous amènerez des gains de productivité, c'est-à-dire quand vous montrerez votre sens des responsabilités... Deux ports ont obtenu, pour le moment, d'après les déclarations du ministre, l'agrément du plan social, les dockers de Dunkerque, non pas parce qu'ils ont négocié, mais parce qu'individuellement ils se sont mis en désobéissance avec leur syndicat pour aller - je dis, moi - se coucher devant les entreprises et renier pratiquement tout ce qu'ils étaient, en tant que dockers organisés ; et ils ont ainsi renié tous leurs acquis sociaux, et ils ont eu le plan social. L'autre port qui a bénéficié des avantages du plan social, c'est le port de Saint-Nazaire, non pas pour la même raison qu'à Dunkerque, mais un peu parce que nous avions fait une brèche, secouer un peu le cocotier ici et fait preuve de responsabilité dans la cohérence de notre projet. La fiabilité de l'entreprise, l'ensemble des propositions que nous avons fait depuis le début, même s'il y avait des formes différentes, c'était toujours le même état d'esprit et je crois que c'est pour cela que le ministre Le Drian a accordé à Saint-Nazaire le bénéfice du plan social, sans que nous l'ayons demandé. Il était hors de question, chez nous, que l'on demande à bénéficier du plan social en sacrifiant ceux qui restent en activité, parce que c'est cela qui est demandé dans les autres ports. On veut bien faire partir quelques personnes parce qu'il y a un sur-effectif, mais ceux qui vont continuer, vont travailler dans des conditions qui n'ont plus rien à voir avec les conditions actuelles au niveau des avantages sociaux et de l'organisation générale du travail.

Info transmise par Christian (gr. Dolce Farniente - Nantes)

MANIFESTATION ANTIFASCISTE A ROUEN

Le Pen sans le concours de Jeanne d'Arc

Le 6 mars, Le Pen était à Rouen pour tenir un meeting et soutenir Dominique Chaboche, tête de liste du Front national en Seine-Maritime, vice-président du Conseil régional de Haute-Normandie et allié de Lecanuet.

Contre la venue de ce « fils de Pétain » (pour reprendre le titre du tract du groupe de Rouen de la FA), plus de 3 000 manifestants se rassemblaient à l'appel de 30 organisations politiques, syndicales et antiracistes, dont 300 derrière les banderoles de la Fédération anarchiste et du SCALP.

Le Parti socialiste, qui n'était pas signataire du texte d'appel, se joignit à la manif, mais seulement durant les 500 premiers mètres.

Quant à la CFDT, si l'Union locale était signataire, elle était désavouée par l'Union régionale qui, aux côtés de la FEN, appelait à contrer Le Pen « non pas dans la rue mais dans les urnes » (termes repris par Kaspar, ce même 6 mars à Rouen, où il

rencontrait les pontes locaux de la CFDT en vue de la préparation du congrès confédéral).

La manifestation était assez dure, pas le genre bon enfant habituel, et de nombreux lycéens et lycéennes rejoignaient le cortège tout au long du trajet.

Arrivés place Beauvoisine, à 200 mètres du lieu du meeting, CGT, PC et autres appelèrent à la dispersion ; ce qui n'était pas l'avis de tout le monde. Près de 250 manifestants restèrent : anarchistes, trotskistes, scalpeurs et jeunes venus des cités, vivant l'exclusion au quotidien.

Visite au local du Front

Le but était simple : aller jusqu'au chapiteau, rencontrer physiquement, s'il le fallait, le service d'ordre skinhead du FN, qui depuis deux jours gardait militairement le lieu et, si possible, empêcher le meeting.

Seulement, entre les manifestants et le FN, il y avait les CRS. Au premier cocktail

Molotov, ce fut la nuée de gaz lacrymogène. Les échauffourés durèrent plus d'une heure, avec des tirs de grenades de plus en plus tendus.

Les abords du meeting étant impossible à joindre, c'est le commissariat qui se trouvait sur place qui en fit les frais, ainsi qu'un abribus et autres matériels urbains.

Une centaine de manifestants quittèrent les lieux devenus irrespirables pour se rendre rue du Contrat-Social, où se trouve le local du Front. En dix minutes, il fut saccagé.

C'est là que les ennus commencèrent vraiment. Un car de police, arrivant rue du Contrat-Social, provoqua le départ précipité des manifestants, qui s'éparpillèrent dans les rues de Rouen. De nombreux véhicules de police, des agents en civil et des maîtres-chiens quadrillèrent le centre-ville. Vers 22 h, il ne faisait pas bon sortir du cinéma, si on était jeune, plutôt basané ou à plusieurs.

Ce fut une véritable chasse au faciès. Beurs, blacks et punks étaient dans le collimateur des flics, qui s'en donnèrent à cœur joie : ratonnant rue Jeanne-d'Arc, poursuivant des jeunes jusque dans des bars, menaçant de leurs matraques les témoins qui ne s'en allaient pas assez vite...

Au total, il y eut 34 interpellations « muscées » (comme écrit Paris-Normandie, quotidien local pas franchement gauchiste), dont 10 inculpations. Deux jeunes furent présentés devant le Parquet le lendemain pour « voie de fait sur agent de la force publique avec une arme » ; ils passeront en correctionnelle le 20 mars (on leur reproche de s'être rebellés lors de leur arrestation). Les 8 autres, inculpés de port d'armes prohibées, seront jugés le 4 avril.

Répondre à la violence

Le lendemain, une cinquantaine de militants de tous bords se rassemblèrent devant l'Hôtel de Police pour avoir des informations sur les conditions d'interne-ment des jeunes (qui furent libérés dans la journée). Une délégation, conduite par la Ligue des droits de l'homme, fut reçue. Ce qui donna l'occasion aux Renseignements généraux de réactualiser leur fichier à coups de téléobjectif.

Suite aux déclarations du ministre de l'Intérieur, on savait que la répression

serait dure, et que l'Etat préférerait s'en prendre aux antifascistes plutôt qu'aux racistes et aux fascistes. Les skins, armés, qui gardaient le chapiteau, n'ont pas été inquiétés.

La violence au début, durant cette nuit du 6 mars, était peut-être du côté des manifestants, mais c'était juste la réponse, enflammée, du berger à la bergère. Face à la violence de Le Pen et de ses sbires, des propos fascistes, des agressions de toutes sortes : contre les femmes lors d'attaques de centre IVG, contre les immigrés... Et puis, la violence des jeunes était sans commune mesure avec celle de la police, dont on n'arrivait pas à différencier les flics en civil avec les nervis fascistes du FN.

Pendant la manifestation, protégés par la police, des cars entiers venaient de toute la Seine-Maritime pour déverser des gens, petits, trouillards, venus se shooter aux discours de haine de leur chef charismatique.

Pendant la manifestation, les édi-les socialistes se braffaient, à quelques kilomètres de là, au cours d'un dîner-gala présidé par Laurent Fabius... profitant, ainsi, de leurs derniers mois de règne et de faste.

Le lendemain de la manifestation, le SCALP organisait un concert contre Le Pen, à tendance nettement hard core ; ce fut un véritable succès !

Jean-Pierre (groupe de Rouen)

Actuellement, tombent les premières décisions préfectorales concernant les déboutés du droit d'asile en grève de la faim. Comme à la loterie, certains sont régularisés, alors que d'autres restent sur la touche. A Béziers, Nantes et Paris qu'en est-il de la situation ? Regard sur une loterie indigne d'une France des droits de l'homme et des grands principes de 1793.

LES DÉBOUTES PARISIENS DU DROIT D'ASILE

Un enjeu trop important en période électorale



Reconduite à l'aéroport d'Orly. © Laurent Rebours/Sipa press.

QUAND le 25 janvier 1992, le collectif regroupant les principales associations humanitaires (LDH, MRAP, SOS-Racisme, FASTI, GISTI...) décide de mettre en tête de la manifestation antiraciste les déboutés parisiens du droit d'asile, c'est la confirmation pour ceux-ci qu'ils font l'objet d'un large soutien et qu'ils peuvent persévérer dans la grève de la faim qu'ils ont commencés à entreprendre depuis le 17 janvier à l'église Saint-Joseph-des-Nations. Bien sur, le soutien s'avérera moins évident que prévu. La France rentre dans une période électorale, dominée par le phénomène Le Pen, au cours de laquelle la démagogie va bon train. Personne, à gauche, souhaite soutenir les revendications des immigrés, revendications si terriblement dissidentes avec le « On-ne-peut-accueillir-toute-la-misère-du-monde » du Premier ministre.

Pourtant ces 83 Turcs, Kurdes, Zaïrois, Haïtiens, Guinée-bisséens, dont 6 femmes, n'ont guère le choix de l'action. Déboutés du droit d'asile par l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) devenu depuis 1989 Office de police contre les réfugiés et apatrides), ils ont suivi les grèves faites l'année dernière par leurs compatriotes qui semblent avoir débouché sur un début de régularisation, mais pour certains seulement. Alors, malgré les avis contraires de ceux qui les soutiennent, ils persistent dans cette stratégie, stratégie désespérée car il faut faire céder un pouvoir socialiste qui prétend avoir réglé le problème avec la circulaire de juillet 1991 qui, en réalité, élimine 90% des demandes des réfugiés. D'autres grèves, à Nantes-la-Jolie, Alès, Béziers, Nantes, Mulhouse, Gien, vont suivre. Les comités de soutiens s'organisent et une coordination nationale se

met en place, tant bien que mal. Le ministère de l'Intérieur feint d'ignorer les faits en évitant d'en faire un débat national, et en éparpillant la tâche administrative dans le flou des préfectures, brisant au cas par cas le problème fondamental des déboutés. Les préfets semblent avoir libre choix des initiatives : on reçoit des délégations en province, mais on fait la sourde oreille à Paris - l'enjeu est trop important. Une conférence de presse organisée le 6 mars à l'église Saint-Joseph-des-Nations n'a pas eu d'écho dans les médias, pourtant contactées avec insistance par le comité local. L'indifférence semble être totale.

ressés toute mesure de reconduite à la frontière, à commencer par les 8 déboutés grévistes interpellés à Gien le 9 mars.

Plus globalement, au regard des critiques vis-à-vis de l'OFPPA - qui règle les situations suivant les besoins du pouvoir - on doit souhaiter la remise en cause radicale de cet organisme.

Les comités de soutien se sont rassemblés place Saint-Augustin le mardi 17 mars pour obtenir qu'une délégation soit reçue au ministère de l'Intérieur (2).

Les grévistes de la faim étaient, ce jour-là, à leur soixantième jour de jeûne... Ça urge !

« **Sant toit ni loi** »

Déjà 60 jours de grève de la faim... Ça urge !

Une délégation est quand même reçue le 12 mars par un représentant du ministre des Affaires sociales (1), qui avait surtout mission de tester la détermination des grévistes et de l'unanimité de la coordination nationale. Pour que puisse s'engager entre les pouvoirs publics et les grévistes, le dialogue indispensable et souhaité, la délégation a insisté sur les points suivants :

- que le dialogue se garde de diviser les grévistes mais respecte leur organisation collective.
- que les négociations ne s'enferment pas a priori dans le cadre restrictif de la circulaire du 23 juillet 1991.
- que chaque préfecture prenne en compte tous les grévistes présents sur son territoire.
- que les saufs-conduits ou autorisations provisoires proposés comportent le droit au travail comme cela a été accordé à Nice et Avignon.
- que soit évitée à l'encontre des inté-

(1) & (2) Pour que les ministères assument leurs responsabilités, téléphonez et faxez au :

- ministère des Affaires sociales : 40.56.41.00/40.56.56.49/40.56.60.00 (téléphones) - 40.56.41.43 (FAX) ;
- ministère de l'Intérieur : 49.27.49.27/49.27.31.22/49.27.31.00 (téléphones) - 42.66.15.28 (FAX).

Coordination de solidarité avec les déboutés parisiens du droit d'asile

154, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

Sur Radio Libertaire (89.4 FM) écoutez chaque samedi de 16 h 30 à 18 h l'émission « Sans toit ni loi »

BÉZIER

Un sauf-conduit en attendant juillet pour les déboutés du droit d'asile

DEPUIS le 7 mars, après trente jours de grève de la faim (1), les cinquante-cinq Turcs de Béziers ont cessé leur mouvement. Ils n'ont pas encore leur carte de séjour en poche, loin s'en faut, mais ils ont obtenu une autorisation de séjourner en France jusqu'au 31 juillet, sans possibilité de travailler, et leurs dossiers seront examinés par le Préfet de l'Hérault.

On ne peut parler de victoire. Cependant, les résultats acquis sont plus positifs qu'ailleurs. En effet, dans la plupart des villes où des déboutés du droit d'asile ont fait la grève de la faim, il n'a été possible d'obtenir qu'un sauf-conduit pendant la période de réexamen des dossiers par l'OFPPA, qui peut aller très vite. A Béziers, le sauf-conduit est de cinq mois, et le réexamen des dossiers ne sera pas fait par l'OFPPA, mais par la Préfecture, comme le désiraient les grévistes qui, bien qu'anciens demandeurs d'asile, ne se plaçaient pas sur le terrain de l'asile politique (2).

Un point sur lequel les grévistes ne purent obtenir gain de cause, ce fut sur la possibilité de travailler. Lors des premières négociations avec la Préfecture, en effet, il avait été demandé un titre de six mois minimum avec le droit au travail. Le Préfet refusait énergiquement,

« Les résultats sont plus positifs qu'ailleurs. »

prétextant que ce serait illégal. Par la suite, nous apprimes que d'autres préfectures (Vaucluse, Alpes-Maritimes) avaient concédé ce droit au travail. Cela faisait un peu désordre, c'est pourquoi les préfectures furent priées, par l'autorité ministérielle, d'accorder leurs violons. Malheureusement, ce fut pour refuser tout droit au travail. Il semblerait même que ce qui fut accordé en Avignon et à Nice n'ait aucune valeur !

Cette impossibilité de travailler légalement conduit en toute logique, soit à l'assistanat, soit au travail au noir. Bien que des mesures soient prises pour que la Mairie de Béziers règle les problèmes alimentaires et le logement (la moitié des grévistes n'ont pas de domicile !), la décision préfectorale tend, de fait, à réalimenter les filières de travail clandestin avec tous leurs scandales.

Enfin, on ne sait toujours pas quels seront les critères appliqués pour mener cette régularisation. Le comité de soutien devra encore se battre avec toute son énergie pour défendre chaque cas.

Combien pourront rester après le 31 juillet ? On n'ose parier.

Claude Fleuriot

(1) Quand la grève a cessé, quatorze grévistes étaient hospitalisés.

(2) Voir le Monde libertaire n° 861.

LOIRE-ATLANTIQUE

Neuf déboutés régularisés pour les autres la galère continue

Après un mois de grève de la faim, les trente débouté(e)s du droit d'asile kurdes et turc(que)s ont cessé leur mouvement. Ils ont obtenu de la Préfecture un sauf-conduit (sans droit au travail) et l'assurance d'un réexamen de leurs demandes d'asile par l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). C'est peu et beaucoup à la fois. Peu, car les sacrifices ont été énormes : plusieurs grévistes ont eu de graves problèmes de santé durant le mouvement ; beaucoup, car la stratégie développée par le comité de grève (refus de constituer un comité de soutien, incapacité à populariser le mouvement) ne laissait présager aucune issue positive.

Les autres déboutés du droit d'asile du département (africains pour la plupart) ont également reçu la réponse de la Préfecture à leur demande de séjour : sur quatre-vingt dix personnes, elle a accepté d'en réguli-

ser neuf. Le discours initial des déboutés et des associations n'a pas été entendu. La Préfecture s'en est tenue à la circulaire Bianco-Marchand, et à une lecture très stricte de celle-ci (deux ans de travail, trois ans de présence...). Elle n'a pas reconnu les risques de mort qui attendent ces hommes et ces femmes à leur retour au Zaïre, Libéria, Angola, Haïti ou au Kurdistan. Le fait que ces pays soient marqués par une situation de guerre civile larvée ou déclarée, à l'heure où chaque manifestation au Zaïre se termine dans le sang et que l'Etat turc prépare une offensive générale contre les résistants kurdes pour le printemps, n'a pas infléchi les décisions des bureaucraties. Ils ont signé, tout simplement, l'arrêt de mort de dizaines de déboutés.

Patsy (groupe Milly-Witkop - Nantes)

PUBLICATION STÉPHANOISE

« URSS 1917-1992, du faux communisme au vrai capitalisme »

René Berthier

Le groupe Nestor-Makhno de la Fédération anarchiste et le Collectif libertaire « Les Mauvais jours finiront » ont édité une brochure de 70 pages intitulée URSS 1917-1992, du faux communisme au vrai capitalisme. Cette brochure regroupe les articles de René Berthier parus dans le Monde libertaire sous le titre de « L'Accumulation primitive du capital en URSS », augmentés de trois articles inédits consacrés aux événements récents de Russie (le « putsch », la chute de Gorbatchev) et à l'analyse bakounienne de la bureaucratie. Vous pouvez vous la procurer aux éditions Décembre, 19, rue Michel-Servet, 42 000 Saint-Etienne, au prix de 20 F (en chèque ou en timbres), frais de port compris.

Par ailleurs, le groupe Makhno informe que le collectif a sorti le n° 4 de son journal Les Mauvais jours finiront (même adresse, 10 F + port), notamment pourvu d'un dossier antifasciste.

DOUBLE PEINE

Le combat continue

Après une grève de la faim de plus de 40 jours, menée par des membres du Comité contre la « double peine » et des personnes touchées, les promesses du gouvernement pour « juger

avec bienveillance » les demandes d'abrogation des arrêtés d'expulsion et le relèvement des interdictions du territoire par les tribunaux restent très en deçà des déclarations.

Le Collectif nantais contre le « double peine » a pu mesurer les écarts entre les déclarations d'intention et la réalité des faits : « M. Abdallah El Montassir a quitté la prison de Nantes dans la nuit du 28 au 29 février et a été expulsé du territoire français à destination du Maroc. Nous avions rappelé depuis plusieurs semaines à M. le Ministre de l'Intérieur que cette décision était intolérable pour plusieurs raisons, toutes essentielles :

- M. El Montassir a quitté le Maroc à l'âge de cinq ans, il ne connaît pas ce pays et n'en parle pas la langue ;

- résidant régulièrement en France depuis vingt-cinq ans, il y a toutes ses attaches, en particulier ses attaches familiales ;

- M. El Montassir avait mis à profit son temps de prison pour suivre des formations et obtenir un CAP. Il bénéficiait d'une promesse d'embauche ;

- il était soutenu par ceux qui l'ont suivi pendant son temps de détention (visiteur, éducateur, juge d'application des peines...). Monsieur le Directeur-adjoint du centre de détention de Nantes a porté un jugement très favorable sur M. El Montassir (attestation jointe au dossier) ;

- les sœurs de M. El Montassir le soutenaient elles aussi et l'auraient aidé à sa sortie. Au contraire, au Maroc où il vient d'être expulsé, M. El Montassir est dans un pays inconnu où il n'a ni passé ni avenir.

Mais il est vrai que le haut-fonctionnaire chargé du dossier au ministère nous a expliqué qu'il ne voulait pas

assumer une récidive, sous-entendu par là qu'un homme est incapable de se racheter.

Tout cela, le gouvernement français l'a bien compris, puisqu'il clame que la « double peine, c'est fini ». Pourtant, M. El Montassir n'était plus expulsable au vu de la loi Joxe du 2 août 1989, parce qu'il vivait en France depuis plus de quinze ans. Il faisait partie des catégories protégées. Nous connaissons le principe de la non-réactivité de la loi, mais dans le cas de la « double peine », nous ne comprenons pas les choix qui sont faits par le gouvernement.

« ... les alternatives à rechercher ne sont ni dans les vieilles recettes idéologiques ni dans des cadres prédéfinis... »

Pourquoi avez-vous décidé de mettre à exécution un arrêté d'expulsion Pasqua de 1988 après qu'en 1989 un texte de loi, proposé par un gouvernement socialiste, ait été voté, afin qu'un détenu tel que M. El Montassir ne soit plus expulsable ?

Le gouvernement ne peut jouer sur tous les tableaux et vouloir à la fois garder la confiance des Français qui veulent pour leur pays une politique de justice et d'égalité, et rassurer les racistes en maintenant les expulsions. » (extrait de la lettre du Collectif envoyée aux autorités politiques et gouvernementales).

Le gouvernement socialiste veut mener une « politique réaliste en matière

d'immigration ». En fait, il s'agit d'une politique raciste, discriminatoire et xénophobe, qu'il faut relier à la construction européenne et aux accords de Schengen (voir la nouvelle loi Marchand du 31/12/91). Entre ceux qui ne se cachent pas d'être racistes et en appellent à une nouvelle croisade contre les étrangers (FN, CNI...) et ceux qui se veulent réalistes (RPR, UDF, PS), la défense des droits des étrangers et du respect des êtres humains a de moins en moins droit de cité. Du droit d'asile en passant par la « double peine », de l'accueil de tous les réfugiés à la revendication d'une citoyenneté active reposant sur des droits réels (éducation, santé, logement...), un défi est lancé pour ceux qui mènent aujourd'hui la lutte au quotidien. La recherche de passerelles entre tous ceux qui subissent l'exclusion, la création de lieux de résistance (que ce soit au niveau de quartiers, d'associations, d'expériences alternatives quotidiennes), la dynamisation de luttes sociales et politiques autour du chômage, de la précarité, de la pauvreté, de l'exclusion au Nord/famine au Sud, société sécuritaire au Nord/dictature au Sud sont des nécessités impérieuses pour contrer la société autoritaire et le nouvel ordre mondial. Dans ce combat, les alternatives à rechercher ne sont ni dans les vieilles recettes idéologiques ni dans des cadres prédéfinis, mais dans un plongeon dans la société, dans l'échange et dans la confrontation où la pluralité sert de vivier à l'élaboration de nouvelles pratiques et idées.

Red Clark (Réflex)

RÉSEAU

Solidarité antifasciste active



Les manifestations contre l'extrême droite se succèdent et la répression du gouvernement socialiste aussi. Pensant se refaire une virginité politique, le Parti socialiste avait appelé depuis plusieurs mois à la mobilisation contre Le Pen comme à chaque élection. Mais cette fois-ci la ficelle est devenue trop grosse. Dans toute la France, les manifestations se transforment en une critique et une attaque contre un gouvernement qui en dix ans a réussi, mieux que la droite, à faire taire toute contestation sociale, a organisé une politique de charité (RMI, Restos du cœur...) et a développé le contrôle social et policier (DSQ, flottage...).

Ce regain de dynamisme est souvent le fait des jeunes des villes et quartiers les plus défavorisés. N'aimant pas la « plèbe », beaucoup de ceux qui luttent contre le Front national dans les beaux salons (SOS-Racisme, les socialistes) prennent peur... et dénoncent la violence de « groupes marginaux ». Pourtant, la violence est légitime : dans aucun pays au monde le fascisme n'a été vaincu sans affrontements, jamais on n'a fait reculer le racisme, l'extrême droite avec des bons sentiments et encore moins en votant des lois liberticides comme celle de Marchand, en date du 31 décembre 1991 (Ndlr : Cette loi instaure des zones de rétention pour immigrés dans les aéroports et aux frontières sans autre contrôle que celui de la police durant une période de trente jours).

Le développement des idées et pratiques racistes, sécuritaires, autoritaires ont gagné beaucoup de terrain dans la société. Défendre et encourager les comportements policiers, mettre en place le quadrillage policier va bien dans le sens préconisé par le Front national. Nous pouvons nous en apercevoir lors des manifestations où la police, gangrenée par l'extrême droite, agit avec une violence démesurée, tapant sur tout ce qui bouge... s'exerçant peut-être pour l'ordre futur.

Face à la répression et à l'isolement, nous devons nous organiser et renforcer nos liens. Le Réseau d'entraide et de solidarité avec les emprisonnés (1) a déjà participé à plusieurs campagnes pour la libération de militants antifascistes condamnés et aidé ceux qui passaient en justice. Les condamnations de ces derniers jours ne doivent pas rester sans réponse. Il nous faut réagir devant la criminalisation du mouvement antifascistes pour qui le Front national, ses idées et ses pratiques ne sont pas simplement un épouvantail à agiter pendant les périodes électorales.

Réseau d'entraide et de solidarité

(1) Réseau d'entraide et de solidarité (RES) c/o Réflex, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

HUMEUR

Le lancer de nain n'est plus interdit

Une boîte de nuit avait trouvé un truc pour attirer la clientèle. Elle avait embauché un nain, et les fêtards étaient invités à le lancer le plus loin possible. Ledit nain était évidemment muni de poignées idoines pour la prise, et il retombait sur une sorte de matelas qui amortissait sa chute. Bref, il gagnait du fric, et s'il se faisait mal quelque part, c'était seulement à son amour-propre. Sur ce dernier point, il ne se plaignait d'ailleurs pas car il gagnait, paraît-il, fort convenablement sa vie en se faisant envoyer en l'air. Ceci expliquant cela, et réciproquement.

Mais voilà. Le maire du patelin, soucieux de dignité humaine et toute cette sorte de choses - de quoi se mêle-t-il, celui-là ? - fit interdire cette innocente distraction, dont à laquelle, quand on y a goûté, on ne peut plus se passer, dit-on. Le lancer de nain devient une véritable passion. Une drogue.

On pourrait, tout bêtement, choisir un bloc de béton de 50 kilos (poids moyen d'un nain adulte moyen). Le nain est assez dense, et en plus il a de gros os, le muni de poignées idoines et le lancer. Double avantage : un bloc de béton ne réclame pas de salaire, et on fait l'économie du matelas. Mais non. Ce n'est pas la même chose. On pourrait prendre un porc, une chèvre ou un bébé hippopotame. Là, ce serait carrément inconcevable. La SPA ne le permettrait jamais. Pour le lancer de nain, le nain est irremplaçable. On ne sort pas de là. Tous les psychanalystes vous le diront : rien ne peut remplacer cette sensation exaltante de puissance qu'on éprouve lorsqu'on est sur le point de lancer un nain innocent, frémissant et salarié.

Le nain a porté plainte pour abus de pouvoir. Bravo. Je ne sais plus quel tribunal lui a donné raison. Encore bravo. Ce salaud de maire était le pain de la bouche d'un nain qui ne demandait qu'à travailler. Les nains sont plus petits que vous et moi, mais ils ont une aussi grande gueule que n'importe qui, et ils bouffent tout autant. Et pour une fois qu'un secteur créait des emplois, un secteur ouvrant aux nains des perspectives professionnelles exaltantes, un maire-la-pudeur prétendait y mettre le holà !

D'autant que, paraît-il, on envisageait des variantes encore plus créatrices d'emplois. Ainsi, le patron de la boîte de nuit comptait embaucher cinq nains supplémentaires, qu'il aurait placés en quinconce à 50 centimètres les uns des autres. Le lanceur, moyennant un tarif légèrement supérieur, aurait lancé son nain à poignées contre ses confrères sans poignées : on aurait compté le nombre de nains qui seraient tombés, et celui qui en aurait fait tomber le plus grand nombre aurait gagné.

Une fédération nationale de lancer de nain était sur le point d'être mise sur pied, et on songeait même à faire accréditer ce sport pour les jeux Olympiques.

Bref, un avenir radieux s'ouvrait aux nains, avenir qui a failli être brisé par un petit élu de merde, même pas un député.

Heureusement, la justice en a décidé autrement.

J'ai toujours eu confiance dans la justice de mon pays.

Bébert

Associations

COLLECTIF LIBERTAIRE DU BOULONNAIS

Le Collectif libertaire du boulonnais organise le samedi 21 mars à 20 h 30 à BCJC « Ferme Beaurepaire » à Boulogne-sur-Mer, une conférence-débat animée par Alain Bihir sur le thème de « La Crise du mouvement ouvrier ». Collectif libertaire du boulonnais c/o Caribou, BP 21, 62222 Saint-Martin-Boulogne.

EDUCATION

Le Syndicat pour une éducation libertaire (CNT-AIT) organise une réunion-débat le samedi 28 mars à 15 h au Centre culturel libertaire « Benoit-Broutchoux », 1-2, rue Denis-du-Péage (M^e Fives) à Lille. Au programme : présentation du SEL et de son bulletin : Grain de sel, les réformes Jospin, infos antifascistes en provenance de la fac.

LA MAISON DE VIGILANCE

« Quel avenir pour l'Europe de l'Est ? », tel est le thème de la soirée organisée le vendredi 20 mars au CAIRN (18, rue Victor-Massé [M^e Pigalle], 75009 Paris) par La Maison de vigilance, soirée qui sera animée par Michel Jouvin du MAN.

RECUPERATION DU PLASTIQUE

Où déposez-vous vos bouteilles plastique quand elles sont vides ? Savez-vous que par an, on pourrait récupérer près d'un kilo de plastique par habitant ? Pour cela, il faudrait qu'il y ait dans tous les villages et villes de France des bennes pour les bouteilles en PVC. Il pourrait y en avoir seulement sur les parkings de supermarchés, or ce n'est pas le cas actuellement, et personne en cette période électorale ne propose d'en installer.

Dans le cas où vous aimeriez solutionner ce problème, voici l'adresse d'une société qui peut vous aider : Organisation récupération recyclage Noguès, 47220 Marmont-Pachas. Tél. : (16) 53.67.14.80 - FAX : (16) 53.87.13.46.

La guerre du Golfe n'est pas terminée

UN an après, elle continue de faire des victimes civiles, en particulier chez les enfants. Combien de personnes, si elles étaient interrogées dans la rue, sauraient que le blocus dure toujours ?

Les revenus d'une famille irakienne moyenne ne lui permettent plus d'atteindre un niveau nutritionnel normal. En octobre dernier, l'UNICEF estimait que 68 000 enfants étaient morts des suites du blocus et que 340 000 autres étaient en danger si rien n'était fait. (*Le Monde*, 26 octobre 1991.)

Le seul prétexte invoqué pour le maintien du blocus est d'en finir avec le régime de Saddam Hussein. Faut-il affamer un peuple pour le convaincre de changer de dirigeants ? C'est là une singulière conception de ce droit dont se réclament les puissances occidentales.

Est-ce pour convaincre les Irakiens de changer de gouvernement que ce petit pays de 18 millions d'habitants a reçu en quelques jours l'équivalent en bombes de ce que l'Allemagne a reçu en cinq années de guerre ? Est-ce pour cela que ces bombardements ont produit des effets quasi apocalyptiques sur l'infrastructure écono-

mique de ce qui était une société assez hautement urbanisée et mécanisée ? (Rapport de l'ONU du 20 mars 1991.)

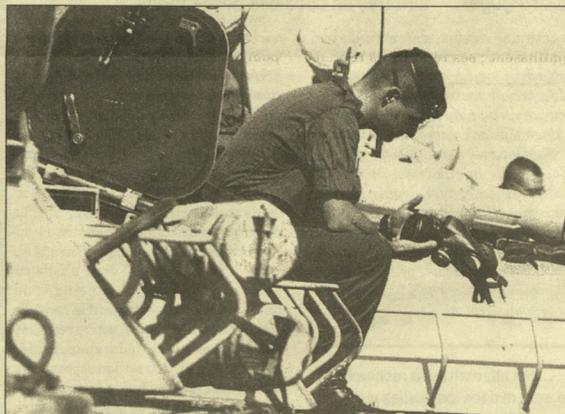
Est-ce pour convaincre les Irakiens de changer de dirigeants que les Occidentaux les ont encouragés à se soulever, pour les abandonner dès que la répression a commencé ?

Est-ce pour convaincre les Irakiens de changer de dirigeants que les coalisés ont méthodiquement détruit toutes les usines de transformation agro-alimentaire, les réseaux d'alimentation en eau, les réseaux d'irrigation, les installations électriques, les ponts ?

Un peuple en otage

Est-ce pour les convaincre de changer de dirigeants qu'un peuple entier est consciemment soumis à la famine ?

Un peuple entier est pris en otage, et crève à petit feu, une génération entière d'enfants est sacrifiée, car la sous-alimentation chronique, lorsqu'elle ne tue pas, laisse des séquelles irrémédiables dans le développement des enfants.



Octobre 1990, arrivée des forces françaises à Yambu en Arabie Saoudite. © J. Witt / Sipa press.

La politique suivie par les puissances occidentales ajoute, à la famine, l'accentuation de l'oppression d'un régime dictatorial qui n'a aucun mal dans ces conditions à intensifier la répression.

Le régime de Saddam Hussein était une dictature avant l'invasion

du Koweït. C'était déjà une dictature à l'époque où les Occidentaux lui livraient des armes, de la technologie militaire. C'était déjà une dictature à l'époque où il gazait les kurdes, massacrait les opposants. Mais à cette époque-là, c'était un dictateur qui restait à sa place, qui était utile aux puissances occidentales.

Et qu'apprend-on aujourd'hui ? Depuis mai 1991 des négociations se déroulent entre deux compagnies pétrolières, Elf et Total, qui se voient proposer des gisements en Irak en échange de l'appui de la France à l'ONU pour la levée, au moins partielle de l'embargo. Faudra-t-il attendre des sociétés pétrolières qu'elles agissent pour sauver les enfants d'Irak et faire lever le blocus ? Les pétroliers ne sont d'ailleurs pas les seuls sur les rangs. Des industriels de toutes sortes attendent fébrilement la levée du blocus pour s'engouffrer en Irak, des Français, des Allemands, des Américains, des Autrichiens, des Japonais, des Italiens... qui meurent d'envie de soulager les souffrances de la population irakienne. Seuls les Etats-Unis tiennent bon. C'est que l'arrêt de la production pétrolière de l'Irak permet de maintenir un niveau des prix qui convient tout à fait aux intérêts des compagnies pétrolières américaines, et assure une surproduction de pétrole au Koweït et à l'Arabie Saoudite, qui sont les principaux clients des Etats-Unis dans la région. C'est aussi bête que cela.

René Berthier

N. B. : Nous invitons les lecteurs du *Monde libertaire* qui souhaitent s'informer, et qui sont décidés à agir ; les groupes et associations qui sont désireux d'organiser des réunions publiques sur la question, à nous contacter : - Radio Libertaire, « Chroniques du nouvel ordre mondial », 145, rue Amélot, 75011 Paris ; la Coordination pour la levée de l'embargo imposé à l'Irak, (C.L.E.) étant en attente d'une boîte postale, nous transmettrons.

Ecoutez les « Chroniques du nouvel ordre mondial », sur Radio Libertaire (89.4 MHz) le lundi tous les quinze jours, de 14 h à 15 h 30.

Rencontre internationale anarchiste Samedi 2 mai 1992 La Plaine-Saint-Denis

Programme

9 h - 9 h 30 : accueil et ouverture de la journée ;
9 h 30 : l'anarcho-féminisme ;
10 h 30 - 13 h : 500 ans de résistance indienne, noire et populaire en Amérique ; l'éducation libertaire ; commissions de travail sur l'anarcho-féminisme ;
14 h - 17 h 30 : la montée du nationalisme et de l'extrême droite en Europe ; l'Afrique sahélienne et le Maghreb ; commissions de travail sur l'anarcho-féminisme ;
18 h - 20 h 30 : compte rendu et discussion sur l'anarcho-féminisme ; les mouvements sociaux et la construction de l'Europe ;
21 h : spectacles.
Toute la journée, il y aura des stands, des librairies, des animations audiovisuelles...

Salles LSC,
144, avenue du Président-Wilson
(RER ligne B, station La Plaine-Voyageur ou M^o Porte-de-la-Chapelle et bus 156 - 352),
93210 La Plaine-Saint-Denis.

Entrée : 30 F
(billets en vente à la librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris. Tél. 48.05.34.08)

GRÈCE

Nous avons déjà donné des nouvelles de la situation inquiétante en Grèce, notamment pour les militants anarchistes, le ministre de l'Intérieur ayant promis dans un discours au parlement d'éliminer cette menace. Malheureusement pour lui, ceux-ci ne se laissent pas faire et l'ambiance reste lourde dans le pays.

Le 9 janvier dernier ont eu lieu des manifestations et des occupations de locaux dans les écoles en mémoire de N. Temponeras, cet enseignant assassiné par des fascistes durant le mouvement lycéen de l'année passée. Le lendemain, six membres d'un groupe d'extrême-gauche sont arrêtés lors d'un collage d'affiches. Ils sont condamnés à six mois de prison.

Le 13 janvier, les forces spéciales et « anti-terroristes » continuent avec ardeur leur besogne : elles font irruption avec force armes chez six anarchistes et militants de gauche « anti-junte » dans le but d'y découvrir pêle-mêle des armes, des explosifs et des renseignements quant à l'attentat de la veille au siège des firmes allemandes Miele et AEG.

Le même jour à Thessalonique, les flics encerclent l'immeuble où se trouvent les locaux de l'association des anarchistes et perquisitionnent sous le même prétexte. Cinq militants sont emmenés au poste, interrogés puis relâchés.

Le 20 janvier, c'est au tour de quatre Turcs d'extrême-gauche d'être arrêtés à Athènes. On leur impute l'explosion de deux engins à l'ambassade turque d'Athènes lors de la visite de Bush en Grèce l'été dernier. Ils sont pour l'heure en attente de procès.

Le 22 janvier, des cocktails Molotov atterrirent dans l'office des scouts et du parti conservateur au pouvoir. Le groupe anarchiste M. Kaltezas revendique l'action et appelle à la solidarité avec les personnes arrêtées lors des incidents à l'Ecole Polytechnique d'Athènes (nov 91-cf ML 845-846).

Pour finir, P. Nathanael, insoûmis total, est condamné à un an de prison par la cour martiale. Il avait été arrêté alors qu'il collait des affiches en soutien à N. Maziotis, un autre insoûmis jugé le mois dernier.

« A-Infos Grèce »
Traduction Bertrand
(groupe Humeurs Noires - Lille)

SUISSE ROMANDE

La triste figure de l'extrême gauche

En Suisse alémanique, la débandade a commencé il y a plusieurs années. Frictions internes, pertes d'effectifs, une influence fondant comme neige au soleil ont abouti, en toute logique, à l'autodissolution du forum des organisations progressistes suisses issues de la période 68. Militants et animateurs se sont alors dispersés dans la nature ; certains au sens propre du mot, dégoûtés pour de bon de tout engagement politique. D'autres ont rejoint la nébuleuse alternative ou l'un ou l'autre des partis verts. Enfin, quelques-uns des soixante-huitards les plus en vue sont rentrés dans le giron du Parti socialiste. Parmi eux se trouve l'un des principaux animateurs du Groupe pour une Suisse sans armée, mais aussi l'actuel président du Parti socialiste suisse en personne.

Pendant ce temps, en Suisse romande, la tendance était toujours au radicalisme pur et dur, et il restait de bon ton de vomir la social-démocratie. Mais les temps sont difficiles. La Ligue marxiste révolutionnaire eut beau changer de nom pour devenir le Parti socialiste ouvrier en allant jusqu'à abandonner toute référence à la IV^e Internationale, les libertaires, dont le dernier carré se retrouve dans l'Organisation socialiste libertaire et, qui, hélas, n'est pas en meilleure position, eurent beau collaborer de plus en plus avec ledit parti et les deux, ensemble, eurent beau ouvrir les bras à un troisième micro-parti, Combat socialiste, le ciel au-dessus des mouvements à gauche de la gauche helvétique ne s'éclaircit pas pour autant. Jaillit alors l'idée, il y a une année à peu près, d'une véritable fédération entre les trois groupes. On en était encore à attendre le résultat des négociations en cours lorsque, début février, éclata comme une bombe cette nouvelle : les animateurs des trois mouvements s'étaient rencontrés en catimini avec le président du Parti socialiste, comme déjà dit ex-soixante-huitard lui aussi, reconverti dans le « socialisme utile » et

modèle d'une carrière fulgurante et exemplaire. On comprend aisément que le PS, devenu parti de notables, cherche une courroie de transmission dans les milieux des irréductibles romands afin de retrouver un ancrage à gauche, notamment dans les syndicats. Mais quel peut bien être l'intérêt de l'extrême gauche dans ce marchandage ? S'agirait-il de quelque rêve insensé de transformer le PS de l'intérieur ? Ou plus simplement, la quarantaine bien sonnée, nos révolutionnaires ressentiraient-ils la nostalgie de la chaleur du grand vieux parti, un peu comme un enfant à la nostalgie du ventre de sa mère ?

Pour ma part, j'ose espérer qu'aucun libertaire ne se trouve parmi ceux qui - nous apprend-on - négocient en secret leur adhésion au PS.

Pour le moment, l'unique leur d'espoir vient de quelques douzaines de militants décidés, anarcho-syndicalistes, trotskystes, syndicalistes sans appartenance politique, transfuges du PS et du Parti du travail (communiste) qui s'efforcent de ranimer la flamme dans le cadre de l'Union des cercles pour une politique ouvrière (UCPO). La spécificité et la liberté d'action des diverses composantes restent préservées, l'adhésion se faisant sur la base de cinq principes fort simples, à savoir : 1) indépendance politique des organisations ouvrières à l'égard de l'Etat et du patronat ; 2) indépendance réciproque des partis politiques et des organisations syndicales ; 3) lutte contre le démantèlement des droits et acquis des travailleurs ; 4) rupture de la paix du travail ; 5) défense des droits démocratiques.

Impossible de dire pour le moment si l'UCPO réussira là où tant d'autres organisations ont échoué, à savoir secouer tant soit peu l'apathie d'une partie au moins des salariés afin qu'ils s'engagent dans la lutte directe.

De notre correspondante helvétique

« En roue libre »

Alan Sillitoe, éditions Messidor

C'EST un livre sans prétention que les éditions Messidor ont publié récemment d'Alan Sillitoe, l'un de ces livres qui semblent fort modestes par leurs propos mais qui se révèlent néanmoins très attachants et s'inscrivent, comme si de rien n'était, dans la mémoire des lecteurs.

Ce récit, proche du « journal », d'un voyage à vélo en Angleterre, intitulé *En Roue libre* (aucun rapport avec le titre anglais, qui était *Down from the hill* !), ressemble un peu aux premiers romans de Michel Ragon, *Drôles de métiers* et *Drôles de voyages*. Le narrateur est un jeune homme nommé Paul Morton (derrière lequel il n'est pas difficile de reconnaître l'auteur), qui travaille dans une usine, à Nottingham. Un congé d'une semaine, au cours d'un été « chaud », l'été 1945, lui permet d'observer avec recul sa vie quotidienne, sa famille, cette pauvreté dans laquelle il se démène :

« ...J'étais mieux là, dehors, qu'à l'usine. Sans comparaison. » Un flirt avec une adolescente, Alice, survient durant ce périple, que Paul Morton n'oubliera jamais.

Devenu écrivain, bien des années après, il refait ce parcours, en voiture cette fois. Ses sentiments d'alors rejaillissent ; ses rencontres repren-

mais il suffirait de peu de choses, le lecteur le devine, pour que ressuscitent les parfums de cet été, que s'effectue le voyage dans le temps. Le regard de l'écrivain est toujours celui d'un jeune homme, apparemment candide car prêt à s'extasier devant mille banalités : ici se trouve pourtant la richesse de ce livre.

L'auteur de *Samedi soir, dimanche matin* (superbe roman sur la classe ouvrière en Angleterre, dont le ton libertaire rompt avec ce qui avait été fait précédemment sur le sujet, à lire au plus tôt si ce n'est pas encore fait) et de *La Solitude du coureur de fond*, livre là un récit attachant, plein de cette verveur qui peut caractériser les souvenirs des hommes dits « murs » (Sillitoe est né en 1928) lorsqu'ils n'ont pas pour ambition de jouer les donneurs de leçons, mais au contraire de communiquer un peu de cette belle insouciance qui a teinté leur vie.

Thierry Maricourt

« Le regard de l'écrivain est toujours celui d'un jeune homme. »

ment vie. Alice n'est plus cette femme mariée avec un juriste « véreux jusqu'à la moelle » qu'on lui décrit, mais l'adolescente séduisante qu'elle demeure dans sa mémoire. Les distances entre les villages ne sont plus interminables, comme autrefois, lorsqu'il lui fallait pédaler pour additionner les kilomètres,

« Fragments »

Armand Robin, éd. Gallimard

A première vue, Armand Robin semble avoir surfé toute sa vie sur le paradoxe. Né en 1912 en Bretagne dans une famille de paysans ne parlant que le fessil, il va non seulement réussir à faire « des études », mais va, de plus, devenir un orfèvre de la langue française. Salué par les plus grands comme un des poètes-écrivains les plus prometteurs de l'avant-Second Guerre mondiale, il renoncera volontairement à une carrière littéraire qui semblait toute tracée. Homme d'écrits, et donc de dire, il n'aura de cesse de laisser la parole aux autres en traduisant de nombreux poèmes d'auteurs étrangers (arabes, chinois, slovènes...) et de les écouter (il passait ses nuits à écouter les radios étrangères, et rédigeait un bulletin à partir des informations qu'il y puisait). Dénoncé à la Gestapo pendant la guerre, il écrivit à cette dernière (qui crut au canular) une lettre au vitriol où il traitait ses agents de « tueurs », et à la Libération, il exigea d'être inscrit sur la liste noire du comité national d'épuration des écrivains...

Comme de bien entendu, cette systématique du paradoxe cachait en fait une cohérence rare.

Armand Robin, en effet, était un de ces incorrigibles obsédés de l'intransigeance. Avec lui même. Avec les choses. Avec les autres. Un amoureux fou de l'authentique. Du vrai. Du juste. Un zigomar qui ne faisait pas semblant, donc. Qui décollait largement parce qu'il allait toujours au bout de tout et ne calait sur rien.

Dans ces conditions, c'est en toute logique que ce « prince » de la poésie et de l'écriture a déserté le terrain du show-bizz littéraire pour arpenter en tous sens les espaces infinis mais obscurs de la traduction, de l'essai... et du poème politique, genre dans lequel il

excella, notamment dans les colonnes du *Libertaire*. Cette rencontre avec la Fédération anarchiste (qui édita en 1945 ses *Poèmes indésirables*) était, est-il besoin de le préciser, quasiment mathématique (surtout après le voyage qu'il fit en URSS et à l'occasion duquel il découvrit « les tueurs de pauvres gens » qu'étaient les « bourgeois bolcheviks ») et elle fut riche d'amitiés, de révoltes et de rêves. Mais pas d'argent car Robin, quant il mourut en 1961 dans un commissariat de police et dans des circonstances assez troubles, avait depuis longtemps déjà les créanciers aux fesses.

Comme on le voit, l'œuvre d'Armand Robin est assez éparse et rares furent les éditeurs qui s'attachèrent à en rassembler les morceaux. Aussi, la sortie de ces *Fragments*, qui sont constitués par des textes récupérés en catastrophe chez Robin juste après sa mort alors que d'autres ne purent être sauvés de la poubelle où les démolisseurs les mettaient à pleines brassées, ne peut que nous réchauffer le cœur.

Oh, certes, ces textes ne sont pas les « meilleurs » de Robin. Certes, F. Morvan, dans sa préface reste singulièrement muette sur la dimension politique des choix littéraires de Robin. Certes... Mais il n'empêche !

Alors, en attendant que les éditions du Monde Libertaire rééditent les *Poèmes indésirables*, il n'est pas interdit de se faire plaisir en goûtant ces *Fragments* d'un camarade qui écrivait, à propos d'un certain François Mitterrand, qu'il était le seul vilain bouef qu'on ait vu en Nivernais.

Jean-Marc Raynaud

(1) *Fragments*, Paul Robin, éd. Gallimard. Prix : 98 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire.

RAPPORTS JUDÉO-ARABES

« Ecrits de prison sur la Palestine »

Abraham Serfaty, éd. Arcantère

Abraham Serfaty a été arrêté en 1974 et condamné en 1977 à la prison à perpétuité pour ses opinions politiques. Libéré en septembre dernier, il publie aux éditions Arcantère des textes écrits à la prison centrale de Kénitra entre 1981 et 1985. Il a cessé, ensuite, d'écrire sur la question palestinienne, mais ces textes présentés ici doivent être lus avec l'éclairage des négociations qui se sont établies depuis la conférence de Madrid.

Ce Juif arabe, comme il se définit, c'est-à-dire Juif originaire d'un pays arabe, propose une optique décapante des rapports entre ces deux communautés, décapante en ce sens qu'elle va totalement à l'encontre de la vision qui est habituellement présentée.

Selon lui, la ligne de rupture ne se situe pas entre Juifs et Arabes mais entre :

- les Juifs d'Europe centrale, qui dominent totalement l'appareil d'Etat en Israël et qui constituent la classe dominante, d'une part,

- et les Juifs arabes, dominés par les premiers, et les Arabes, dont les intérêts sont convergents.

La distinction entre Juifs d'Europe centrale, qui sont les fondateurs du mouvement sioniste, et Juifs arabes, fonde la dis-

tinction entre deux modes d'émigration vers la Palestine : les premiers l'ont fait au nom du sionisme, les seconds l'ont fait - ou ont été contraints de le faire - au nom d'un idéal messianique qui était moins un soutien au sionisme lui-même qu'un soutien apporté aux Juifs.

Aussi, Serfaty préconise-t-il l'alliance des Juifs orientaux et des Arabes pour lutter contre le sionisme, qui est dénoncé comme un intégrisme, et contre le régime qui domine en Israël, qualifié de raciste.

Sans illusions sur la réalisation effective de cette alliance, Serfaty se rend bien compte que « la caste inférieure des masses populaires juives arabes dans la formation israélienne » sont « sous la coupe de la caste dominante euro-américaine » : ces masses populaires peuvent être facilement amenées à « cristalliser leur aliénation sur la haine des Arabes, perçus en définitive comme responsables de leur déracinement » (p. 167).

Abraham Serfaty revendique haut et fort son appartenance à une culture méditerranéenne qui, au-delà du clivage des religions, possède une unité. Nostalgique d'une époque où Juifs et Arabes cohabitaient en paix, il dénonce la fracture artificiellement

créée entre les deux communautés pour inciter les Juifs d'Afrique du Nord à émigrer en Israël, où ils se trouveront plus déracinés que dans leur pays d'origine. Il a cependant peut-être tendance à idéaliser cette symbiose, en ce sens que les deux communautés, dans les pays musulmans, se développaient plutôt séparément, et que les droits politiques inégaux entre juifs et musulmans n'encourageaient peut-être pas cette « symbiose culturelle et identitaire » dont parle Serfaty.

Ecrits de prison sur la Palestine est un livre où Abraham Serfaty expose des idées qui feront grincer bien des dents, sur lesquelles on pourra émettre bien des réserves, en particulier quant au « ferment révolutionnaire de la région » que constitue l'O.P.L. On peut aussi se demander si Serfaty n'étend pas à l'ensemble des « Juifs arabes » des catégories qui sont propres aux Juifs marocains. Mais c'est un livre stimulant qui est, par la radicalité des positions qu'il défend, extrêmement rafraîchissant en cette période où l'atmosphère reste particulièrement lourde.

R. B.

N. B. : A. Serfaty sera sur Radio Libertaire (89.4) le lundi 30 mars de 14 h à 15 h 30.

COCOS

Douceurs militantes

Il y a eu de nombreuses études sur le Parti communiste, historiques ou sociologiques, des travaux érudits et d'autres qui se voulaient louangeurs ou vengeurs, mais, à ma connaissance, rien qui ressemble aux ouvrages de Daniel Zimmermann.

L'Humour des cocos (Many), par exemple, est une anthologie fort savoureuse de morceaux d'humour souvent involontaire des membres, simples militants ou personnalités publiques, de ce qui fut le premier parti de France. Citons donc cette plaisanterie (prémonitoire ?), qui peut, selon l'auteur, entraîner l'exclusion du parti :

« - Le secrétaire de cellule, inquisiteur : « Camarade, on ne t'a pas vu à la dernière réunion ».

- L'adhérent, nostalgique : « Ah, si j'avais su que c'était la dernière ! ».

Ou encore celle-ci... autre motif d'exclusion :

« - Un militant en visite chez un autre, dont la salle de séjour est tapissée de photos des principaux dirigeants : « Tu as encore la photo de ce salaud ? »

- « Lequel ? ».

Nul besoin d'être anticommuniste pour goûter ce petit livre où l'auteur évite de tomber dans une critique facile, à la mode de nos jours.

Daniel Zimmermann a également publié, récemment, un roman (toujours chez Many) dont les personnages principaux possèdent la particularité, rare en littérature, d'être ce que l'on appelle des « militants de base ». Militants de base communistes, bien entendu. Dans *Les Chats parallèles*, il nous conte les aventures amoureuses de Jeanne et Marc, deux adolescents membres d'une cellule de la banlieue parisienne. Les mots doux qu'ils s'échangent se conjuguent à la langue de bois en vigueur et le résultat n'est pas triste. D'autant plus que, même et surtout chez les communistes, les idées se rapportant à la sexualité sont plutôt rétrogrades. Les grandes envolées lyriques sur l'émancipation des peuples n'ont, durant longtemps, guère concerné les femmes et encore moins les adolescents. La sexualité assumée dans le mariage, la contraception considérée comme une pratique petite-bourgeoise, l'homosexualité comme une tare, etc. : les positions du PC n'incitaient pas au bati-foilage. Et Jeanne et Marc, dans ce roman, auront de grandes peines à vivre leur aventure. Il est vrai que Marc, sur bien des points, est un digne rejeton de sa famille politique, et qu'il se montre singulièrement obtus lorsque la situation semble « dévier » de la juste ligne !

Ce roman de Daniel Zimmermann se lit avec plaisir. Il s'agit d'une enquête interne, en réalité, une enquête en profondeur sur les mœurs d'un parti qui s'est longtemps présenté comme « révolutionnaire » et qui est infiniment plus conservateur que certains ennemis désignés à tour de bras (il est question ici de sexualité, mais on pourrait parler aussi du nationalisme du PC, ou encore de sa défense de l'énergie nucléaire, pour ne prendre que ces exemples, les premiers qui viennent à l'esprit). Comme le relève Marc, « On n'est à l'aise qu'avec ses pairs ». Les contradicteurs, le PC a de tous temps préféré les ignorer ou les injurier, mais ce confort intellectuel acquis à peu de frais n'a pas peu contribué à éloigner de lui nombre de sympathisants.

Autre intérêt de ce livre : au travers des tribulations sentimentales des deux adolescents, la condition ouvrière des années 50 est bien décrite, sans mélo, et les efforts des militants communistes pour améliorer leur sort paraissent tout de même méritoires, quels que soient les désaccords que l'on puisse éprouver à l'encontre de leurs conceptions politiques. A l'heure où le militantisme est de plus en plus déconsidéré, en particulier à gauche, il n'est pas inutile d'en rappeler les vertus, même si, évidemment, c'est vers un tout autre militantisme que celui appliqué par les membres du PC dans les années 50 qu'il est aujourd'hui nécessaire de se diriger.

T. M.

chiste
1992
enis

rture de la

résistance
ulaire en
aire ; com-
rcho-fémi-

nationalis-
Europe ;
reb ; com-
rcho-fémi-

et discus-
; les mou-
struction de

es stands,
is audiovi-

-Wilson
Plaine-
Chapelle

Denis.

du Monde
011 Paris.

nouvelles de
ce, notam-
chistes, le
mis dans un
miner cette
our lui, ceux-
l'autre reste

us des mani-
s de locaux
moire de
nt assassiné
mouvement
demain, six
me-gauche
affiches. Ils
orison.

spéciales et
avec ardeur
n avec force
militants de
le but d'y
des exploit-
à l'attention
allemandes

rou, les filcs
archistes et
ne prétexte.
sa poste,

de quatre
re arrêtés à
deux

Athènes lors
été dernier.
de procès.

olotov atter-
et du parti
roupe anar-

l'action et
personnes
à l'Ecole
l-cl ML 845-

mis total, est
par la cour
s qu'il collait
Maziotis, un
nier.

fos Grèce »
on Bertrand
oires - Lille)

LIBERTAIRE